

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel Florian - BTS - Services - Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée professionnel Florian - BTS - Services - Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie - en apprentissage (26527)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel Florian - BTS - Services - Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie - en apprentissage (26527)	Jury par défaut	Tous les candidats	16	357	2

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne des bulletins de 1 ^{ère} et de Terminale	Notes chiffrées entre 0 et 20 des matières portées aux bulletins du candidat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé	Évalué dans le cadre de la fiche Avenir	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	périodes de stage en adéquation avec le secteur de l'esthétique ou du commerce expériences professionnelles ou associatives	éléments du CV	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une attention particulière a été portée à l'examen du projet motivé ainsi que le CV pour toutes les candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

2 points importants :

Le projet motivé doit faire apparaître votre volonté de suivre la formation en BTS MECP en alternance et de s'engager à rechercher une entreprise en vue de la signature d'un contrat avant le démarrage de la formation.

Le CV doit être réalisé avec une présentation professionnelle et orienté pour permettre la recherche d'une entreprise pour la signature d'un contrat en apprentissage

Signature :

ANOUK CHABERT,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel Florian